



**HAL**  
open science

**“ Qui veut tuer l’ONU ”, A.-C. Robert, R. Sciora,  
Eyrolles, 2019, 192 p.**

Louis Balmond

► **To cite this version:**

Louis Balmond. “ Qui veut tuer l’ONU ”, A.-C. Robert, R. Sciora, Eyrolles, 2019, 192 p.. Paix et sécurité européenne et internationale, 2019, 11. halshs-03157534

**HAL Id: halshs-03157534**

**<https://shs.hal.science/halshs-03157534v1>**

Submitted on 17 May 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## II. « Qui veut tuer l'ONU », A.-C. Robert, R. Sciora, Eyrolles, 2019, 192 p.

Dans le milieu du théâtre revient souvent une question « Quoi de neuf ? La réponse est toute aussi constante « Molière ! ». Il en va un peu de même avec l'Organisation des Nations Unies, sujet inépuisable de mots et de lignes, sur tout le spectre des supports possibles et avec des ambitions diverses.

Le présent ouvrage, précédée d'une préface de Pascal Boniface, Directeur de l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques est l'œuvre de deux personnes exerçant des activités qui leur ont permis d'approcher de près l'Organisation, notamment dans le journalisme, d'une part A.-C. Robert du *Monde Diplomatique*, d'autre part R. Sciora « spécialiste franco-américain de l'ONU et des relations internationales » et collaborateur de *Foreign Affairs*.

Eu égard aux compétences de auteurs, le menu que l'on pouvait déduire de l'intitulé était très alléchant. L'observateur qui s'intéresse à ces questions pouvait néanmoins espérer des réponses argumentées aux questions que le titre sous-tend. A qui reprocher le crime en voie de commission ? Quels indices peuvent être avancés pour justifier cette accusation ? Quelles motivations animent les présumés coupables ? Y-a-t-il une volonté de conjurer cette menace et comment y parvenir ?

Même s'il suggère parfois des pistes pour identifier le ou les coupables et s'il insiste, à juste titre, sur le rôle en la matière des Etats-Unis, sur la présence croissante et intéressée des acteurs privés (dont il n'est pas sûr d'ailleurs qu'ils veuillent la mort de l'ONU mais plutôt s'en servir) et sur l'importance acquise par des organismes ou instances parallèles défendant des intérêts particuliers (les IFI, les « G »), l'ouvrage laisse le lecteur averti un peu sur sa faim.

L'ouvrage ne répond pas en effet directement à la question posée, qui fait titre. Il développe d'abord, dans une première partie, l'« Histoire d'une ambition pour la paix et l'humanisme » jusqu'à nos jours, relatant l'histoire de la création de l'Organisation puis son action, avec ses succès et ses échecs, certains demeurant des « taches indélébiles » comme le Rwanda. Dans la deuxième partie intitulée « Replacer l'ONU au cœur des relations internationales », l'accent est mis sur les mécanismes permettant de comprendre « comment [l'Organisation] a été éclipsée de la scène internationale et, *in fine*, rendue responsable de l'incurie et de la lâcheté des Etats » (p. 107). C'est alors que l'on voit apparaître les possibles coupables, en réalité tous les Etats avec des responsabilités néanmoins très variables, bien sûr, selon leur niveau de puissance et de richesse, qui auraient sacrifié l'esprit de la Charte sur l'autel de leurs intérêts. « C'est bien le multilatéralisme qui est en crise et l'organisation universelle en est obligatoirement impactée (P. Boniface).

Or, comme le montre bien les deux auteurs, l'Organisation des Nations Unies est indispensable, en l'état, irremplaçable, et de plus elle a su agir et se réformer. Sans doute doit-elle encore tenter d'y parvenir dans un contexte toujours plus difficile, du fait en particulier de l'érosion progressive du principe d'interdiction de l'emploi de la force, alors qu'il s'agit là d'un véritable principe constitutionnel pour la Communauté internationale. Se réformer, mais avec et non contre les Etats, notamment les plus puissants, qui sans cela risquent, non pas seulement d'en entraver le fonctionnement souhaité, mais plutôt d'aller chercher ailleurs ce qu'ils croient être des solutions, unilatérales voire plurilatérales, mais non universelles.

L'ouvrage présente le grand mérite d'être agréable à lire et toujours incisif. Il fournit une très bonne entrée à la connaissance de l'Organisation, face aux approximations sommaires dont elle fait souvent l'objet et avant d'aborder des études plus complètes mais plus austères. Dans le monde universitaire, que ce soit en français ou en anglais, et notamment à propos du Chapitre 6 de l'ouvrage « Bonnes et mauvaises réformes », elles sont innombrables.